



LA LOI AVENIR PROFESSIONNEL *en bref*



Réforme le secteur de l'apprentissage et de la formation professionnelle (adoption le 01.08.2018)



Création de France Compétences, unique autorité de validation et de régulation des certifications professionnelles



Décret n°2018-1172
du 18 décembre 2018

- Nouvelle organisation pour tous les acteurs du secteur
- Nouvelles conditions d'enregistrement au RNCP et au RSCH
- Détermine le nom, la composition, le fonctionnement et les missions de la CCP* de France Compétences

complété par **3 autres textes** de loi



Décret n°2018-1230
du 24.12.2018
Organisation et fonctionnement des CPC**



Arrêté du 04.01.2019
Informations et pièces à fournir lors d'une demande d'enregistrement au RNCP



Arrêté du 08.01.2019
Liste des critères associés aux niveaux de qualification